



Déficiences visuelle : évaluation et rééducation orthoptique de l'adulte malvoyant

Référence : 2024/PARAMED/11

Public :

Orthoptiste diplômé

Pré-requis :

Aucun



Formations susceptibles d'être prise en charge par le **FIFPL** et **OPCO**

UNOV

www.unov.fr

Modalités d'accès :
contact@unov.fr

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11940952794, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Maj 04.2024

Objectifs de la formation :

La définition de la malvoyance est encadrée par l'OMS et sa fréquence ne cesse d'augmenter en France, devenant un enjeu de santé publique.

Connaitre les principales causes de malvoyance acquise et les répercussions visuelles.

Savoir évaluer les capacités visuelles résiduelles selon le contexte de handicap visuel. Poser un diagnostic orthoptique.

Proposer un projet de soins adapté à la perception visuelle, aux potentialités et attentes du patient.

Hiérarchiser une prise en soins chez l'adulte malvoyant et mettre en place un projet de soins personnalisé.

Connaitre les limites de la prise en soins orthoptique et connaitre les différents intervenants auprès de la personne âgée.

Contenu :

- Généralités sur la déficience visuelle acquise
- Spécificité de l'évaluation orthoptique de la personne en situation de handicap
- Méthodologie et supports de rééducation et de réadaptation chez l'adulte

Moyens Pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Mises en situation / Travaux pratiques
- Etudes de cas
- Bibliographie

Modalités d'évaluation :

Analyse des cas cliniques avec l'aide des formateurs, pour identifier les axes d'amélioration. Analyse des pratiques

Questionnaire de début et de fin de session

Formatrice :

Marion TOROSSIAN
Orthoptiste D.E

Durée : 2 jours - 14h **Frais de dossier :** 20€
Tarifs : Individuel : 390€, Convention : 700€ ou DPC
Dates, Lieux : 20-21/06/24, Paris
13-14/12/24, Nancy

Possibilité de formation sur site, en intra-établissement : Devis et CGV sur demande. Délai d'accès : 3 à 6 mois